

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention : 229-2019
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2019.RRGR.277

Déposée le : 04.09.2019

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Kohler (Meiringen, Les Verts) (porte-parole)



Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : 16/2020 du 7 janvier 2020
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : –

Le trafic s'intensifie sur les cols alpins

D'après les informations concernant la fréquentation des routes cantonales que l'on trouve sur le Géoportail du canton de Berne, le col du Susten voit passer 1000 véhicules motorisés par jour et celui du Grimsel, entre 3000 et 4000. Ces chiffres se fondent sur le comptage automatique de la circulation routière, qui est effectué en Suisse pendant la période d'ouverture des routes fermées l'hiver. L'évolution du trafic n'est pas visible sur les cartes existantes.

Les personnes qui habitent aux abords des routes des cols ont l'impression que le trafic augmente d'année en année. Et ce pour toutes les catégories de véhicules. Il y a plus de motos et d'automobiles – roulant souvent de façon groupée, avec des voitures de course ou de collection – mais aussi plus de mobilité douce. Au point qu'en fin de semaine, il est même difficile de traverser la route. La situation devient intolérable et dangereuse, en particulier les week-ends.

Les contrôles réguliers de la police n'empêchent pas nombre d'usagers et d'usagères de la route de dépasser les limitations de vitesse. Les routes des cols sont trop souvent prises pour des pistes de circuit automobile. Les contrôles réalisés montrent que plus de dix pour cent des usagers et usagères roulent régulièrement en excès de vitesse. En 2018, une moto a été flashée à

186 kilomètres à l'heure à l'extérieur des localités, et ce n'était pas un cas isolé. Cela donne également lieu à des accidents. De l'ouverture du col, au début de l'été, à sa fermeture, à la fin de l'automne, on assiste à un ballet régulier d'ambulances et d'hélicoptères venus prêter secours aux victimes de la route. Comme on peut le constater sur la [carte des accidents de la route du Géoportail de la Confédération](#), ces accidents impliquent très fréquemment des motos. Compte tenu du comportement de certains usagers et usagères, c'est un miracle qu'il n'y ait pas plus d'accidents.

Malheureusement, l'intensification du trafic n'a pas apporté une plus-value à la région – au contraire. Plus d'un hôtel et d'un restaurant le long des routes de cols ont dû fermer ces dernières années. Il ne reste donc pas grand-chose à la région, à part des nuisances sonores et une pollution de l'air croissantes.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Le Conseil-exécutif a-t-il les chiffres actuels permettant de mesurer l'évolution, au cours des dix dernières années, de l'intensité du trafic sur les routes des cols du Grimsel et du Susten ? Si oui, que disent-ils ?
2. Le Conseil-exécutif partage-t-il l'avis, peut-être subjectif, que le trafic s'est intensifié, en particulier pour ce qui est du trafic de loisirs, et voit-il des solutions pour en limiter les effets néfastes (accidents, émissions) ?
3. D'après le Conseil-exécutif, quelle valeur ajoutée le trafic routier apporte-t-il à la région, et dans quelle proportion contrebalance-t-elle les désagréments causés ?

Réponse du Conseil-exécutif

Le Conseil-exécutif comprend les demandes formulées dans l'interpellation et leur apporte les réponses suivantes :

1. Les postes permanents de comptage de la Confédération permettent de suivre de manière relativement précise l'évolution de l'intensité du trafic sur les routes des cols du Grimsel et du Susten. Au Susten (poste de comptage situé sur les hauteurs d'Innertkirchen), le trafic a augmenté d'environ 1,5 pour cent par an entre 2012 et 2017. Le trafic journalier moyen, calculé sur une année, est passé de 1556 à 1679 trajets. Les chiffres de 2018, en revanche, indiquent une diminution du trafic. Pour cette année-là, on ne dispose cependant que de données extrapolées (1547 trajets, sur la base de la période de comptage allant de janvier à juillet). Au Grimsel (poste de comptage situé au-dessus de Gletsch), le trafic journalier moyen a augmenté d'environ 1,05 pour cent par an entre 2008 et 2017, passant de 1890 à 2077 trajets. Selon les données extrapolées du mois de juin, la hausse du trafic s'est accentuée d'environ 0,1 pour cent en 2018, pour atteindre 1,15 pour cent.
2. Dans l'ensemble de la Suisse, le trafic journalier moyen a augmenté d'environ 1,4 pour cent par an sur toutes les routes en une vingtaine d'années. Ainsi, les données disponibles pour les deux cols ne montrent aucune tendance surprenante ni hausse extraordinaire. Bien sûr, l'intensification du trafic les week-ends de beau temps peut influencer la perception subjective.

tive. L'observation du trafic sur toute la saison estivale, pendant la période d'ouverture des cols (normalement de la mi-juin à la mi-octobre), modère cependant cette impression.

Indépendamment de l'augmentation modérée du trafic qu'indiquent les statistiques, le personnel de l'inspection des routes compétente et de la police locale observe sur les routes en question des vitesses trop élevées ou une conduite agressive (en particulier lorsque des véhicules circulent en groupe). Mais si l'on se réfère aux données sur les accidents, aucun point noir ne peut être relevé. Des mesures seront toutefois prises afin d'influencer les comportements individuels. Ainsi, la police cantonale surveillera les comportements au volant et, indirectement, les émissions (bruit, gaz). Dès l'ouverture des cols, elle effectuera des contrôles de vitesse fréquents. En haute saison, elle le fera au moins une fois par semaine, principalement le week-end.

Par ailleurs, la police mènera des actions de communication et de sensibilisation telles que « Moto 2000+ ». Parallèlement, les campagnes du Bureau de prévention des accidents seront soutenues. Aussi le Conseil-exécutif ne voit-il ni la nécessité ni la possibilité de prendre des mesures supplémentaires de modération ou de restriction du trafic sur les routes des cols.

3. Ni le service en charge du tourisme et du développement régional de la Direction de l'économie publique (Promotion économique du canton de Berne), ni la communauté d'intérêts Alpenpässe ne disposent des données nécessaires pour articuler un chiffre sur la valeur générée par les cols pour la région. Bien entendu, la valeur ajoutée n'est pas seulement locale, mais est créée à l'échelle suprarégionale, à l'instar notamment de sociétés étrangères de cars qui continuent à proposer des circuits appréciés reliant plusieurs cols. Les charges ou les frais d'ouverture et de fermeture des cols et les frais d'entretien ne dépendent pas du trafic qui est proportionnellement faible. Ils peuvent fortement varier d'une année à l'autre et dépendent de l'enneigement durant l'hiver et du temps lors des travaux de déblaiement. Il est donc impossible de comparer la valeur générée par le trafic routier et les désagréments qui en découlent.

Destinataire

- Grand Conseil